

*Un comité de Massif au cœur des montagnes du Jura,  
pour aborder collégalement l'actualité des politiques de la montagne  
et les défis à venir.*

Un Comité de massif du Jura s'est tenu ce lundi 20 janvier, au stade des Tuffes, sur la commune de Prémanon.

Accueillis par le directeur-adjoint du Centre National du Ski Nordique et de Moyenne Montagne, dans la toute nouvelle salle « Horizon », les 57 membres de cette instance dédiée aux politiques de la Montagne se sont réunis pour le 1<sup>er</sup> comité de l'année.

Composé d'un panel représentatif des acteurs de la montagne (élus locaux, régionaux, départementaux, parlementaires, acteurs économiques, et représentants de la vie collective, de l'environnement et du développement durable), le Comité de massif, peut se saisir de toute question concernant son territoire et peut faire des propositions d'adaptation ou d'expérimentation pour prendre en compte les spécificités de la montagne.

Sous la coprésidence de Paul Mourier, préfet de la région Bourgogne Franche-Comté, préfet coordonnateur du Massif du Jura, et de Sylvie Vermeillet, sénatrice du Jura. Les membres du Comité de massif du Jura ont pu échanger et débattre sur divers sujets d'actualité du Massif :

### **Actualités budgétaires**

→ La commissaire à l'aménagement du Massif, Hélène de Kergariou, a présenté le bilan de la programmation budgétaire du Fonds national d'aménagement et de développement des territoires (FNADT Massif) 2024 dédié au Massif.

Le comité s'est félicité d'une consommation optimale des crédits. Il a également rappelé l'intérêt de ce fonds spécifique permettant aussi l'accompagnement financier des porteurs privés, l'importance de la bonne répartition territoriale de ces derniers, et a noté favorablement l'augmentation de la part des projets interdépartementaux accompagnés.

→ Mme la sénatrice a proposé une motion portant sur le maintien d'un budget dédié au Massif du Jura en 2025. Cette dernière fait état de l'inquiétude des acteurs du Massif quant à la construction, dans le cadre de la Loi de finances, du budget dédié aux territoires de montagne et sollicite l'octroi de crédits permettant de faire perdurer l'élan et la mobilisation de ces derniers, dans le contexte de nécessaire anticipation et adaptation au changement climatique. Cette motion a été adoptée à l'unanimité.

→ Mme Vaucheret, de la Région Bourgogne-Franche-Comté a exposé la programmation des fonds européens, axe « Massif du Jura ». Cet axe concerne la « promotion d'un développement touristique durable dans le Massif du Jura » et dispose d'une enveloppe de 11,5 M €. Face au nombre important de dossiers déposés en 2023 et 2024, la ligne dédiée est cependant aujourd'hui suspendue.

### **Parole aux acteurs**

→ Mme Rolandez, de Bourgogne Franche Comté Tourisme a présenté les évolutions de la marque de destination « Montagnes du Jura ». Cette marque interdépartementale et interrégionale, qui a fêté ses 20 ans l'année dernière, a été créée pour développer l'image et la notoriété de la destination à travers des actions de promotion et de communication en France et en Europe. Les membres ont salué l'importance pour le territoire de cette marque et la grande qualité des visuels des campagnes successives.

→Les présidents des 3 commissions spécialisées du comité de Massif (MM. Pagnier, Brunet et Alpy (suppléant de Mme Baude excusée)), ont chacun présenté les travaux de leurs commissions respectives en 2024, portant sur « produits de montagne », « espaces et urbanisme » et « transports et mobilité ». Ils ont également évoqué les dates à venir pour les travaux 2025.

### **Prévisions 2025**

→Enfin, Mme la commissaire de Massif a présenté les étapes de construction et de mise en œuvre du Plan d'Adaptation au Changement Climatique (PACC) du Massif du Jura. Ce moment a été l'occasion pour les membres de mesurer l'importance du rôle qu'ils auront à jouer dans cette démarche et d'inscrire dès à présent les dates importantes du 1<sup>er</sup> semestre. Ce PACC, qui s'appuiera sur les travaux régionaux, départementaux et locaux en cours, vise l'atteinte d'objectifs clairs pour ce territoire spécifique de montagne par la mise en place d'actions concrètes, la facilitation à l'émergence de projets, la préparation des acteurs à la gestion des risques inhérents à ces territoires de montagne, etc.

Les coprésidents ont salué la richesse des interventions et des échanges, en réaffirmant l'importance et la nécessaire efficacité des travaux qui seront menés en 2025 et au-delà, dans la cadre de l'adaptation au changement climatique.